# RAPPORT DE SYNTHÈSE

# Renouvellement de la Politique canadienne du sport

Table ronde sur le sport pour les Autochtones

Sport Canada

Montréal (Québec) – Le 15 juillet 2011

# **Table des matières**

Introduction	3	
Ce que nous avons entendu jusqu'à présent	3	
Questions générales	4	
Questions du sondage électronique	7	
Conclusion	13	
Participants à la table ronde	13	

Les opinions exposées ci-dessous ont été exprimées par les participants à la réunion. Elles ne reflètent pas nécessairement celles de Sport Canada ou du gouvernement du Canada.

#### Introduction

Certains segments de la population se butent à des difficultés lorsqu'il s'agit de participer à un sport et de saisir les occasions qu'offre ce sport. Dans le cadre du processus visant à renouveler la Politique canadienne du sport (PCS), Sport Canada a animé diverses tables rondes pour cerner les enjeux stratégiques qui se rattachent aux sports pour les femmes et les filles, les personnes handicapées, les Autochtones et les collectivités ethnoculturelles diversifiées de plus en plus nombreuses au Canada.

Sport Canada a travaillé de concert avec des leaders de chacun des segments de la population afin de désigner, pour chaque table ronde, de huit à dix représentants ayant les connaissances et l'expérience requises pour contribuer à la discussion. Les participants ont été informés que, bien qu'ils aient pu prendre part à d'autres consultations sur la PCS ou remplir le sondage en ligne, l'objectif de la table ronde était de mettre l'accent sur les questions qui touchent directement leur population et qui, à leur avis, devraient être prises en considération lors du renouvellement de la PCS. Ce rapport présente les résultats de la table ronde sur le sport pour les Autochtones tenue à Montréal, le 15 juillet 2011. La liste des participants est jointe à la fin du rapport.

## Ce que nous avons entendu jusqu'à présent

Les participants ont exprimé certaines préoccupations quant aux premiers résultats des consultations sur la PCS, tout particulièrement ceux tirés de la question du sondage électronique sur les groupes sous-représentés qui suggère que les politiques en matière d'équité ne sont plus un domaine qui mérite qu'on s'y attarde. La crainte est que ces résultats pourraient influencer l'orientation de la nouvelle politique. On a suggéré qu'une approche fondée sur des données probantes, démontrant que certains groupes se heurtent encore à des obstacles à la participation, serait un outil plus fiable pour l'établissement de l'orientation de la politique. Un des participants a mentionné que l'on pourrait tirer des consultations menées par l'Assemblée des Premières Nations dans le cadre de l'initiative IndigènACTION de l'information pouvant s'avérer utile pour le processus de renouvellement de la PCS. L'information fournie jusqu'à ce jour pour le renouvellement de la PCS amène l'impression que les besoins relatifs au sport pour les Autochtones ont été suffisamment pris en compte. Bien que la communauté du sport autochtone reconnaisse que certains progrès ont été réalisés, elle considère qu'il faut aller plus loin. Entre autres exemples, on a mentionné que lorsque le groupe de travail du Comité fédéral-provincial-territorial du sport (CFPTS) a terminé son rapport, les participants ont eu l'impression que le travail avait été accompli et le sport autochtone a disparu de l'ordre du jour du CFPTS. Les participants craignent également la réapparition d'une politique de la porte ouverte, suivant laquelle les programmes sportifs génériques sont considérés accessibles à tous et sans obstacle.

## Questions générales

Les questions générales ci-après, lesquelles visaient à susciter des commentaires sur le renouvellement de la PCS, ont été posées aux participants.

- 1. Dans la PCS de 2002, les questions relatives aux Autochtones étaient-elles adéquatement exprimées? Sinon, comment pourrait-on améliorer la PCS de 2012 de manière à mieux prendre en compte ces questions?
- 2. Quelles sont les principales questions stratégiques qui touchent les Autochtones dans le sport et qui devraient être prises en considération dans la PCS? Quels éléments devrait-on inclure dans la nouvelle politique pour aider la communauté autochtone à atteindre ses objectifs par rapport au sport?
- 3. Quels sont les principaux éléments de la PCS qui auraient le plus d'impact sur la participation des Autochtones au sport?
- 4. Que faudrait-il inclure dans la PCS pour maximiser l'impact de la Politique de Sport Canada sur la participation des Autochtones au sport?
- 5. Dans la PCS, comment pourrait-on mieux définir le concept d'inclusivité et établir des liens avec des documents existants, comme la Politique de Sport Canada sur la participation des Autochtones au sport, qui serviraient de fondement?

Plutôt que de répondre aux questions tour à tour, le groupe a tenu une discussion qui a généralement permis de traiter les sujets exhaustivement.

Les participants étaient d'avis que les besoins et les préoccupations des Autochtones n'étaient pas adéquatement pris en compte dans la PCS de 2002. On reconnaissait le fait que la PCS de 2002 est une politique de haut niveau. Toutefois, même si elle fait mention des Autochtones, aucun des objectifs visés par les gouvernements fédéral-provinciaux-territoriaux (FPT) dans la politique ne tient compte des défis à relever par les Autochtones. On a souligné qu'il est aussi important de s'occuper du plan de mise en œuvre que du processus d'élaboration de la politique. Il serait également important d'intégrer des mesures de reddition de comptes relativement à la mise en œuvre de la politique. Les participants étaient d'avis que la politique précédente n'avait pas de mordant. La PCS devrait déterminer les lacunes et les besoins qui se rattachent au sport autochtone et établir une ligne de conduite pour les combler. La politique devrait insister sur le fait que l'appui du gouvernement à l'égard du sport autochtone devrait être fondé sur les besoins établis par les collectivités, et non pas sur les priorités gouvernementales qui peuvent prendre une tangente différente. Il a été noté qu'à l'échelle locale, il est difficile de se sentir concerné par la politique nationale.

La nouvelle PCS devrait reconnaître l'identité unique des Autochtones et la contribution qu'ils peuvent apporter au sport canadien au moyen d'une approche fondée sur ce

qu'ils possèdent, et inclure un engagement clair à agir. La PCS peut appuyer le sport pour les Autochtones en tenant compte de la culture et des réalités autochtones, des enjeux interculturels entre les Autochtones et les non-Autochtones et de la motivation derrière l'intérêt des Autochtones à l'égard du sport. Si la PCS est un élément déclencheur des mesures FPT, alors elle doit montrer un appui envers le sport autochtone. Si la nouvelle politique ne reflète pas les besoins et les enjeux qui se rattachent au sport autochtone, elle ne sera pas pertinente pour la population autochtone. En outre, il serait utile d'expliquer le rôle de la politique et son incidence prévue sur les organisations. Il pourrait être clairement établi que l'atteinte des objectifs de la politique, tout particulièrement en ce qui concerne le sport autochtone, requiert une participation et une reddition de comptes aux plus bas niveaux du système sportif, et non pas simplement aux niveaux supérieurs. Il a été reconnu que les individus et les collectivités tirent des bienfaits du sport au niveau local.

Il faut combler le manque d'installations sportives et récréatives dans les zones urbaines pour les Autochtones. Des recommandations concrètes relatives à l'infrastructure doivent être formulées. Celles-ci pourraient s'inspirer de modèles provenant d'autres collectivités, comme le réseau de centres communautaires juifs. Un autre problème lié au sport autochtone est le manque de ressources humaines qualifiées. Certains participants ont souligné qu'il serait important, lors de l'examen des enjeux liés au sport pour les Autochtones, de reconnaître que les obstacles vont au-delà d'un manque de ressources et de lacunes et de faiblesses dans le système sportif. Les peuples autochtones sont aussi affectés par des questions relatives à l'identité et des traumatismes rattachés à leur histoire.

Un des éléments de la PCS devrait être le sport en guise d'outil de prévention. En effet, la culture et le sport sont de puissants outils de croissance et de développement. Le sport peut être une bouée de sauvetage pour les Autochtones, et non pas simplement un élément qui contribue à la santé. C'est pour cette raison qu'il serait tout particulièrement important que la PCS rejoigne une population de jeunes autochtones en pleine croissance qui se sent souvent en marge de la société.

Le sport autochtone met largement l'accent sur la participation et les jeux multisports. Étant donné la nature des jeux autochtones, les organismes du sport régulier ont peine à définir leur rôle et à déterminer s'ils favorisent ou non la participation ou l'excellence.

De l'avis des participants, la politique devrait utiliser l'image de la « double spirale » pour montrer le système sportif régulier et le système sportif autochtone comme deux systèmes similaires et parallèles qui sont interreliés et qui comportent des points d'intersection le long du continuum. C'est une façon d'illustrer la réalité du sport autochtone qui pourrait aider à dissiper toute crainte au sein du système sportif régulier.

Les participants ont souligné un manque de politiques provinciales pouvant être harmonisées à la PCS. Ils ont d'ailleurs laissé entendre que certains gouvernements

provinciaux et territoriaux ne s'efforcent pas d'atteindre les objectifs de cette politique. Entre autres exemples, certains d'entre eux ont centré leurs efforts sur l'activité physique. Étant donné que les provinces et les territoires ne sont pas tenus d'adopter la Politique de Sport Canada sur la participation des Autochtones au sport, il importe de mettre en place des politiques sur le sport autochtone à l'échelon provincial et territorial. Autrement, la communauté du sport autochtone n'a aucun moyen d'optimiser l'action gouvernementale à cet échelon. Ces politiques devraient être élaborées avec les peuples autochtones et refléter leurs besoins, et les deux parties devraient être responsables de leur mise en œuvre. Il a été noté que la portée de la mise en œuvre dans les provinces et les territoires varie. Par exemple, au Yukon, on a obtenu des résultats positifs grâce à l'affectation d'un employé gouvernemental à temps plein au sport autochtone, au plein financement de l'organisme de sport autochtone territorial et au fait que les hauts fonctionnaires du secteur du sport défendent la cause auprès de leur ministre.

Selon les participants, les organismes provinciaux et territoriaux de sport autochtone jouent un rôle essentiel dans la coordination et la prestation des programmes et des services, et cette perspective doit être prise en compte dans la PCS. Le problème est que l'on attend de ces organismes qu'ils assurent un leadership. Or, ils n'obtiennent pas un financement de base suffisant pour l'exercer. Les organismes de sport autochtone se heurtent à des difficultés en ce qui concerne les capacités de la communauté du sport autochtone. Les gouvernements FPT doivent reconnaître ces difficultés et continuer de chercher des moyens de soutenir le sport autochtone, peu importe l'état actuel des organismes sportifs autochtones. Il ne faudrait pas que les difficultés dans ces organismes deviennent un goulot d'étranglement pour le soutien public à l'égard du développement du sport autochtone.

La politique doit continuer de renforcer les partenariats. Entre autres exemples, les centres d'amitié sont une ressource inexploitée qui permettrait de rejoindre les jeunes Autochtones et d'établir des réseaux et des partenariats avec les organismes sportifs locaux. Il serait également profitable de miser sur des partenariats avec toutes les organisations politiques autochtones nationales. La participation de telles organisations permettrait de maximiser l'impact de la politique et de ses objectifs. La PCS est un outil qui peut être utilisé pour encourager les organisations et le gouvernement à travailler de concert. Les responsabilités en matière de santé et d'activité physique sont réparties entre plusieurs champs de compétence et une collaboration est nécessaire pour atteindre les objectifs communs. Les participants ont suggéré que la PCS soit adoptée en guise de politique fédérale pouvant orienter d'autres ministères que Patrimoine canadien. La PCS pourrait notamment influencer d'autres initiatives fédérales comme la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, qui est dirigée par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada.

Comme on manque de données de référence sur les niveaux de participation des Autochtones, il faut trouver un autre moyen de recueillir des données, par exemple, grâce à des études longitudinales et en s'assurant que les gouvernements exigent des organisations sportives financées qu'elles recueillent des données sur leurs membres au moyen d'un processus de déclaration volontaire. Des ressources suffisantes devraient être allouées pour les recherches communautaires afin de garantir la validité des données recueillies. À cet égard, la participation des Autochtones à la conception et à la réalisation des recherches et à la collecte des données permettrait d'améliorer la qualité des résultats et aiderait à dissiper tout doute au sein de la communauté.

## Questions du sondage électronique

La table ronde a ensuite porté sur certaines questions tirées du sondage électronique qu'il semblait particulièrement important d'aborder relativement au sport pour les Autochtones et qui ont été adaptées à cet effet.

- 1. Pourquoi souhaitez-vous promouvoir la participation des Autochtones au sport?
  - Le sport est un véhicule intéressant pour le développement social.
  - Il donne aux Autochtones (qu'ils soient jeunes ou vieux) l'occasion de s'amuser.
  - Il est bénéfique pour la collectivité et stimule la fierté culturelle.
  - Il est bénéfique pour les individus et donc pour la collectivité.
  - On améliore le système sportif canadien en incluant les Autochtones.
  - La priorité politique de l'Assemblée des Premières Nations quant au développement du sport autochtone reconnaît ses influences favorables.
  - Le sport améliore les habiletés requises pour la vie courante et offre d'autres bienfaits.
  - Il aide davantage d'Autochtones à réaliser leur potentiel.
  - C'est un moyen de renforcer l'identité personnelle et la santé.
  - Le sport contribue au sentiment d'être valorisé au sein de la société canadienne en tant qu'Autochtone.
  - Le sport peut soutenir ceux qui n'ont pas accès à la justice sociale.

Quelles sont les questions qui ont le plus d'incidence sur les efforts visant à promouvoir et à accroître la participation des Autochtones au sport?

- Le manque de collaboration entre les organismes du sport, les organisations, les gouvernements et les dirigeants en vue de créer et de soutenir une vision commune pour le sport autochtone.
- Le fait d'amener les Autochtones à être autonomes, à ne pas dépendre des autres pour payer pour les services.
- Le financement de l'infrastructure et du renforcement des capacités.
- La discrimination dans le système sportif, le manque de volonté politique et la mauvaise compréhension qu'a le public des Autochtones.
- Le manque de fonds et de financement continu, ce qui a une incidence sur les capacités, les ressources matérielles, l'infrastructure, etc.

- Les problèmes relatifs aux capacités le manque d'intervenants qualifiés, tout particulièrement au niveau communautaire, ainsi que d'entraîneurs bien formés et qualifiés.
- Le manque d'installations et d'infrastructure.
- Le manque de volonté des organismes nationaux et municipaux de sport de changer leur système afin d'inclure les Autochtones.
- Comment définiriez-vous une expérience sportive de qualité?
  - mise en valeur de la participation
  - environnement juste, équitable et sécuritaire
  - absence de racisme et de discrimination
  - occasion de voyager
  - expérience amusante
  - tout le monde est gagnant
  - réalisation du potentiel de chacun
  - entraîneur juste, bien formé et bien préparé
  - participation favorable des parents
  - soutien pour la garde d'enfants
  - organisations ayant suffisamment de ressources en place pour accueillir et soutenir tous les participants
  - perspective holistique/pertinente sur le plan culturel
  - la culture fait partie intégrante de l'expérience sportive élément de fierté, et pas seulement de façon symbolique
- 4. Pourquoi faudrait-il s'efforcer d'accroître la participation de certains groupes de population au sport?
  - C'est une question de responsabilité sociale.
  - Pour assurer l'équité et l'accès.
  - La probabilité que des mesures soient prises pour aider les groupes sous-représentés est moindre parce que les politiques de la porte ouverte ne prennent pas en considération les besoins de tous les groupes de population et ne servent qu'à marginaliser certains groupes sur le plan sportif.
  - Atouts des groupes particuliers → ces groupes ont beaucoup à offrir au système sportif et celui-ci ne ferait que s'améliorer.
  - Ce serait une façon de s'attaquer à certains problèmes sur le plan social et de la santé.
  - Parce qu'ils font partie de la société canadienne.
  - Nous reconnaissons leur valeur.
  - Il est important de centrer notre attention sur les groupes sous-représentés qui n'ont généralement pas accès au sport en raison de l'incidence favorable du sport sur le développement social.
  - Nous aurions un système sportif plus riche (culturellement et socialement).

- Les populations qui n'ont pas eu les mêmes possibilités d'accès ont un potentiel inexploité.
- Cela aurait une incidence favorable sur le règlement de certains problèmes sur le plan social et de la santé.
- Les Autochtones dans le sport régulier sont souvent oubliés ou doivent endurer des stéréotypes, par exemple l'idée qu'un jeune hockeyeur autochtone est un bagarreur, et non pas un joueur de qualité.
- C'est une question de possibilités. Les athlètes autochtones n'ont pas les mêmes possibilités compte tenu de la distance et des déplacements nécessaires. Les athlètes de haut niveau doivent souvent quitter la maison pour pouvoir participer.
- Les aspects culturels occupent une place importante. Les athlètes qui déménagent en ville perdent leurs repères. C'est très difficile pour les adolescents. Il n'y a pas de choix sur le plan du repêchage. Ils ont des difficultés et font face à l'adversité.
- Comment faire :
  - o Identifier les Autochtones comme un groupe cible dans la PCS.
  - Établir des objectifs clairs au sein des gouvernements FPT en ce qui concerne la manière d'accroître la participation en répondant aux besoins des Autochtones.
  - Octroyer un financement ciblé et à long terme.
- 8. La liste ci-dessous énumère des programmes et des secteurs de services qui permettent d'évaluer le système de développement du sport au Canada.
  - Veuillez indiquer les cinq grandes priorités pour chaque programme et secteur de services.
  - 2. Veuillez indiquer les trois principaux secteurs (en ordre en priorité) dans lesquels les programmes sont actuellement suffisants ou adéquats.
  - 3. Veuillez indiquer les trois principaux secteurs (en ordre en priorité) dans lesquels les programmes sont actuellement insuffisants ou inadéquats.

Système de développement du sport			
Secteurs	Priorités (5)	3 principaux secteurs où les programmes sont suffisants*	3 principaux secteurs où les programmes sont insuffisants
Entraîneurs/moniteurs	2	2	
Officiels		3	
Installations/équipement	4		2
Système sportif scolaire	5		3
Développement des disciplines parasportives			
Formation/emploi			
Manifestations internationales		1	_
Politiques en matière d'équité	1		1
Capacité organisationnelle	3		3
Recherches			

<sup>\*</sup>Quatre participants sur neuf ont indiqué que les programmes n'étaient suffisants dans aucun secteur.

- 10. Veuillez indiquer les ressources les plus importantes dont les organisations sportives ont besoin pour parvenir à pleinement assurer la prestation des programmes et des services sportifs auprès des Autochtones.
  - De l'argent → pour les déplacements, l'entraînement et les salaires (embaucher des gens pour le sport)
  - Des gens → des entraı̂neurs, du personnel administratif, des employés, etc.
  - Organismes provinciaux de sport et entraînement
  - Les organismes provinciaux et territoriaux de sport autochtone, les partenariats entre plusieurs domaines, p. ex., la santé, l'éducation et la justice
  - Quelque chose qui leur permettrait d'encourager le dialogue entre les gens impliqués dans le sport. L'Aboriginal Coaching Manual, par exemple, offre un point de départ ou un cadre pour un tel dialogue. Ces discussions contribueraient grandement à changer ou faciliter la compréhension de manière à créer une arène sportive plus inclusive ou positive. Cela pourrait faire partie d'un manuel de développement communautaire, par exemple.
  - Ressources humaines Du personnel et des bénévoles pour assurer la prestation des programmes
  - Infrastructure Des installations à l'appui des programmes destinés aux Autochtones
  - La capacité de créer des occasions pour les athlètes et les entraîneurs autochtones d'établir un lien avec les équipes régulières et d'y participer.
  - Il est important de créer du matériel particulier pour les Autochtones Il faudrait modifier le matériel régulier (p. ex., l'Aboriginal Coaching Manual).

- Sensibilité à la culture Il faut créer des occasions pour le personnel et les bénévoles de mieux comprendre les Autochtones et leurs défis ou préoccupations.
- Un financement pour assurer la prestation des programmes
- Il faut amener les Autochtones à la table afin qu'ils contribuent à l'élaboration des programmes sportifs, pour faciliter l'intégration des questions culturelles, la promotion des possibilités et la compréhension de leurs besoins.
- 11. Les organisations sportives autochtones disposent-elles des ressources humaines nécessaires (par rapport à la gouvernance, au perfectionnement, au recrutement de personnel, au maintien en poste, etc.) pour répondre aux besoins au cours de la prochaine décennie? Quels sont les principaux défis en matière de ressources humaines que les organisations sportives autochtones doivent relevés par rapport à leur personnel et à leurs bénévoles?
  - Non!
  - Il faut des organismes provinciaux et territoriaux de sport autochtone qui disposent d'un financement de base et d'un personnel qualifié. Cela est essentiel parce que les autres possibilités, par exemple les partenariats de financement, sont liées au financement de base.
  - Il faut un financement pour soutenir les bénévoles Recrutement, présélection, formation, dépenses supplémentaires, lutte contre l'épuisement.
  - Il faut de la formation pour les employés et les bénévoles non autochtones qui travaillent dans le sport autochtone.
  - Il faut appuyer les bénévoles, ce qui comprend un financement pour soutenir la formation du conseil d'administration, payer les déplacements, les réunions, etc.
  - Il faut un financement continu (capacité de base) pour assurer la continuité des activités.
  - Le manque de formation Incapacité de fournir les programmes.
  - Les personnes qualifiées et chevronnées vont dans d'autres secteurs.
  - Questions relatives aux capacités en matière de gouvernance Transition vers le recrutement d'un conseil d'administration en fonction des compétences requises.
- 14. Pensez-vous que le sport devrait être volontairement utilisé pour favoriser le développement des collectivités?
  - Oui En fait, il l'est déjà.
  - La prévention cadre bien avec les approches globales.
  - La santé fait partie intégrante du sport.
  - L'Aboriginal Coaching Manual est un bon exemple puisqu'il traite de la nutrition, du racisme, de la culture, du protocole et d'autres questions, en plus de l'entraînement.
  - Il faut enseigner et comprendre la psychologie de la performance des Autochtones.

- Le sport est un exercice de développement communautaire.
- Il crée des occasions en matière d'infrastructure et d'emploi.
- Formation et perfectionnement dans le domaine de l'entraînement.
- Dotation → Formation et occasions d'emploi.
- Bénévoles → Il faut souligner leur contribution en fin de saison en tenant des célébrations communautaires.
- Il faudrait des compétitions et des partenariats avec les collectivités avoisinantes. Cela permettrait d'élargir l'accès aux programmes et aux installations.
- Il faut maximiser l'utilisation de l'infrastructure au moyen de multiples événements.
- Le sport améliore la santé mentale, émotionnelle et physique.
- Modèles de comportement, entraîneurs, personnel et renforcement des capacités
- Développement des athlètes Le partage permet de tisser et d'accroître des amitiés.
- Oui, en tant qu'objectif, mais pas nécessairement comme pilier distinct.
- Comment faire Il faut travailler avec d'autres ministères.
- Il ne faut pas être condescendant et cibler les efforts sur un déficit (en tentant de rendre les gens meilleurs).
- L'objectif est d'établir des collectivités saines et dynamiques. Le sport est un véhicule.
- 15. Les Canadiens participent à un vaste éventail d'activités internationales liées au sport. Sur quels secteurs le Canada devrait-il continuer de mettre l'accent?
  - La participation aux compétitions et aux manifestations internationales
  - La contribution à la gouvernance d'organismes internationaux de sport
  - La tenue de manifestations sportives internationales
  - > La lutte contre le dopage dans le sport
  - La promotion d'un système sportif de qualité pour les groupes désavantagés ou sous-représentés
  - La promotion du sport pour le développement social à l'étranger
  - Autres?
  - Avant d'entreprendre des activités internationales, nous devrions faire du ménage dans notre cour.
  - Il faut tenir des discussions sur le sport autochtone, examiner les pratiques exemplaires par rapport aux Autochtones sur la scène internationale.
  - Il faut tenir des manifestations internationales pour les athlètes autochtones d'élite (p. ex., des jeux autochtones mondiaux). Il s'agit d'un objectif à long terme. Nous ne sommes pas encore prêts.
  - Il faut tirer profit de l'expertise du Canada en matière d'accueil pour améliorer les capacités par rapport aux Jeux autochtones de l'Amérique du Nord.

#### **Conclusion**

La PCS doit traiter précisément de la participation des Autochtones du Canada au sport. La politique devrait expliquer les circonstances actuelles et historiques qui touchent les Autochtones afin d'améliorer la compréhension et d'écarter les craintes et les malentendus. Les bienfaits d'une plus grande participation des Autochtones au sport pour le système sportif et les Autochtones et leurs collectivités doivent être soulignés. Des objectifs qui soutiennent la participation des Autochtones au sport, ainsi que la mise en place des ressources humaines et organisationnelles et des installations requises, doivent être inclus. Il faut mieux reconnaître et respecter l'identité et la culture particulières des Autochtones. Pour que la politique parvienne à promouvoir le sport pour les Autochtones, il faut une plus grande collaboration verticale et horizontale au sein du système sportif et avec d'autres secteurs, comme ceux de la santé et des affaires autochtones. Les engagements à l'égard du sport autochtone dans la PCS seraient plus solides si l'on instaurait des politiques provinciales et territoriales sur le sport autochtone qui s'harmonisent à la Politique de Sport Canada sur la participation des Autochtones au sport. Il faut élaborer des stratégies visant à améliorer les occasions qu'ont les Autochtones de participer au sport et d'y exceller en partenariat avec les Autochtones afin que leurs besoins soient pris en compte.

#### Participants à la table ronde

Sport Canada souhaite remercier les personnes suivantes qui ont mis de côté leurs horaires chargés pour apporter à cette table ronde une passion, une expérience et des connaissances considérables.

- Rick Brant, Aboriginal Sport Recreation and Physical Activity Partners Council de la Colombie-Britannique
- Janice Forsyth, International Centre for Olympic Studies, University of Western Ontario
- Waneek Horn Miller, ambassadrice d'IndigènACTION de l'Assemblée des Premières Nations, ancienne athlète olympique
- Charly Kelly, conseiller en loisirs communautaires/Premières nations, ministère des Services communautaires, gouvernement du Yukon
- Lynn Lavallée, Aboriginal Sport and Wellness Council of Ontario
- Tex Marshall, Mi'kmaw Sport Council of Nova Scotia
- Alex Nelson, aîné du Cercle sportif autochtone, Aboriginal Sports and Recreation Association of BC, Conseil des Jeux autochtones de l'Amérique du Nord
- Musqwaunquot Rice, Association nationale des centres d'amitié
- Mel Whitesell, Manitoba Aboriginal Sport and Recreation Council